

Participation modérée en Alsace

L'Alsace reste une des régions où l'abstention électorale est la plus forte, au contraire des régions de l'ouest et du sud-ouest.

Sur l'ensemble du territoire national, l'abstention est plus importante en milieu urbain. Le fort degré d'urbanisation en Alsace explique, pour partie, les intermitteances du vote.

Comme en 2002 et 2007, la participation systématique aux deux scrutins est plus faible et l'abstention systématique plus élevée qu'en France métropolitaine.

Ainsi, 42 % des électeurs alsaciens ont voté à tous les scrutins des élections nationales (présidentielles et législatives) de 2012. Quelque 13 % se sont abstenus à tous les tours. Ces derniers se comptent le plus souvent parmi les inscrits les plus jeunes ou les plus âgés.

Le taux de participation systématique augmente avec l'âge pour culminer à 54 % chez les électeurs de 70 à 79 ans. Il décroît cependant aux grands âges, en lien avec l'autonomie globale plus réduite de cette population. Les Alsaciennes ont tendance à s'abstenir plus souvent : 15 % d'entre elles n'ont voté à aucun tour contre 12 % des hommes.

La moitié des retraités a voté à tous les tours ; un sur cinq n'est jamais passé par l'isoloir.

Les chômeurs, les étudiants et les personnes au foyer s'abstiennent plus souvent que les personnes en emploi.

Les cadres sont les champions du civisme : la moitié d'entre eux vote systématiquement ; plus de neuf sur dix à au moins un tour.

Mobilisation pour les présidentielles

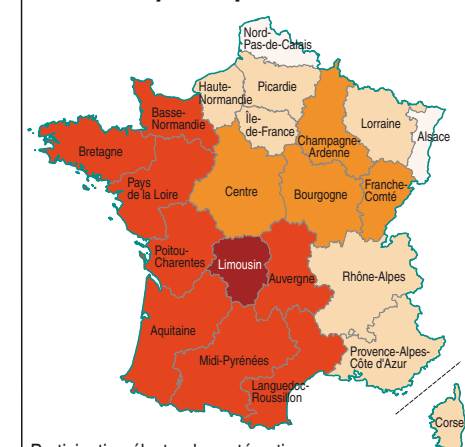
En Alsace, comme dans les autres régions, les élections présidentielles mobilisent les électeurs. En 2012, 86 % d'entre eux ont participé à un des deux tours et les trois quarts sont allés voter à chaque fois.

À l'occasion des législatives, ils n'ont été que 60 % à choisir l'un ou l'autre tour.

Cette différence de comportement entre présidentielles et législatives se manifeste surtout parmi les jeunes. Ainsi, 43 % des 18-29 ans n'ont voté qu'aux présidentielles.

La participation électorale varie peu entre les hommes et les femmes. Néanmoins les hommes ont voté davantage aux deux tours des présidentielles (76 % contre

Moindre participation à l'est



Participation électorale systématique par région (en %)

- 52,6 et plus
- de 48,1 à moins de 52,6
- de 46,1 à moins de 48,1
- de 43,7 à moins de 46,1
- moins de 43,7

Alsace : 41,7 %

France métropolitaine : 47,3 %

72 % des inscrites). La différence est plus forte selon le niveau de diplôme : plus on est diplômé, plus on vote.

Autre constat régional : quel que soit le niveau de diplôme, les Alsaciens sont plus nombreux qu'en moyenne nationale à ne se mobiliser que pour les présidentielles. Ce choix pour les présidentielles seules culmine chez les électeurs titulaires d'un bac professionnel :

35 % d'entre eux n'ont voté qu'à l'occasion de ces élections contre 27 % en métropole.

Les personnes ayant un emploi votent plus que les autres : 90 % sont allées voter au moins une fois, contre 80 % des retraités, des personnes au foyer ou des chômeurs. Les cadres et les professions intermédiaires se déplacent plus souvent que les employés ou les ouvriers.

Les adultes vivant en couple votent également davantage que les autres, et encore plus quand ils ont des enfants.

Ces enfants, lorsqu'ils vivent encore chez leurs parents et sont devenus des électeurs, se sont abstenus à 25 %.

Les personnes seules se retrouvent plus souvent parmi les abstentionnistes.

Plus on s'éloigne des pôles urbains, plus on est assidu : 70 % des électeurs des agglomérations, 75 % des périurbains et 86 % des électeurs des communes isolées ont voté aux deux tours des élections présidentielles.

Participation aux législatives plus faible

Se déroulant après les élections présidentielles, les élections législatives mobilisent traditionnellement moins les électeurs. Cette moindre participation s'est confirmée en 2012 et a été encore une fois plus marquée en Alsace qu'en France : 40 % des inscrits en Alsace se sont systématiquement abstenus, contre un tiers au plan national.

Comportements électoraux aux scrutins de 2012

En % des inscrits

	Alsace	France métropolitaine
Élections présidentielles (22 avril et 6 mai 2012)		
Vote systématique	74,1	76,7
Vote intermittent	11,9	10,8
Abstention systématique	14,0	12,5
Élections législatives (10 et 17 juin 2012)		
Vote systématique	44,9	50,1
Vote intermittent	15,1	17,1
Abstention systématique	40,0	32,8
Cumul des deux scrutins		
Vote systématique	41,7	47,3
Vote intermittent	44,9	40,9
Abstention systématique	13,4	11,8

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2012

Comme aux présidentielles, la plus grande assiduité se retrouve parmi les votants de 60 à 79 ans (56 % d'entre eux ont voté à tous les tours contre 45 % pour l'ensemble des inscrits). Les 18-29 ans s'abstiennent toujours le plus (58 % d'entre eux n'ont pas du tout voté).

Les retraités, en revanche, ont participé davantage que la moyenne des électeurs : un sur deux a voté systématiquement.

Les différences de comportement sont ici moins marquées selon la typologie des communes, mais là encore les abstentionnistes ont été moins nombreux dans le périurbain (38 %) et dans les communes isolées (24 %) qu'en agglomération (43 %).

Corinne CHALLAND

1 270 000 inscrits en Alsace, en 2012

À la date du premier tour des élections présidentielles de 2012, 1,27 million d'inscrits étaient attendus aux urnes en Alsace. Comme en France métropolitaine, 93 % de la population concernée était effectivement inscrite.

En Alsace, les Français de naissance sont inscrits à 95 % alors que les Français par acquisition le sont à 66 %. Ces derniers représentent 7 % de la population alsacienne en âge de voter.

Des enquêtes sur la participation électorale

Depuis 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les données individuelles sur la participation électorale sont recueillies par des agents de l'Insee à l'occasion d'une enquête réalisée dans les préfectures dans les dix jours qui suivent chaque scrutin, comme tout électeur peut le faire. Le relevé concerne 40 000 électeurs en France métropolitaine dont 1 500 électeurs alsaciens.

Les comportements de participation aux élections

La **participation systématique** est le fait de l'électeur assidu, c'est-à-dire de celui qui est allé voter chaque fois que cela était possible : 3 ou 4 fois selon les circonstances (certains députés ayant été élus dès le 1^{er} tour des législatives) aux élections nationales de 2012.

L'**électeur intermittent** est celui qui a voté au moins une fois, mais qui s'est abstenu pour au moins un scrutin.

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun tour de scrutin.

Pour en savoir plus

"L'inscription et la participation électorales en 2012 : qui est inscrit et qui vote", Insee Première n° 1411, septembre 2012.

Insee-Alsace : Cité Administrative - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ Rédacteur en chef : Robert Morel-Chevillet

Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle ○ Mise en page : Patricia Clot ○ Cartographie : Corinne Challand

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2012 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : novembre 2012